

Qu'est-ce que la vertu ?

I) Aristote (384-322 av. J.-C.) – Ethique à Nicomaque

Les grandes philosophies grecques prenaient la nature pour norme. Elles définissaient la vertu, ou l'excellence, comme la réalisation aussi parfaite que possible, pour chaque être, de ce qui constitue sa nature et indique par là sa « fonction » ou sa finalité. C'est ce qu'illustre le texte d'Aristote dans lequel il évoque la « vertu » de l'œil et du cheval (texte 1). La vertu est d'abord un "don", une disposition naturelle qu'il faut ensuite cultiver par l'exercice, dans l'éducation puis dans l'action. L'homme se conçoit comme un "animal rationnel" (Aristote), ce qui signifie que sa nature le dispose à agir de manière rationnelle : les vertus humaines sont des dispositions à agir sur la base d'un choix délibéré (la volonté guidée par la raison). Aristote définit plus précisément encore la vertu (l'excellence) par la réalisation d'un équilibre, d'une juste mesure située à égale distance par rapport à un excès et à un défaut (texte 2). La vertu est une qualité morale objective, un sommet ou une perfection dont la réalisation dépend pour une part de nous (le choix délibéré) et pour une part de la nature (le don naturel). C'est à travers l'épanouissement de notre nature morale (qui coïncide avec notre puissance d'agir à son maximum), en parvenant à l'équilibre qui définit l'excellence (la vertu) que nous pouvons atteindre le bonheur.

1- Aristote - Éthique à Nicomaque. L'œil et le cheval vertueux.

Nous devons remarquer que toute vertu, pour la chose dont elle est vertu, a pour effet à la fois de mettre cette chose en bon état et de lui permettre de bien accomplir son œuvre propre : par exemple, la vertu de l'œil rend l'œil et sa fonction également parfaits, car c'est par la vertu de l'œil que la vision s'effectue en nous comme il faut. De même, la vertu du cheval rend un cheval à la fois parfait en lui-même et bon pour la course pour porter son cavalier et faire face à l'ennemi.

2 - Aristote, Éthique à Nicomaque. La vertu est une juste mesure.

Ainsi donc, la vertu est une disposition à agir d'une manière délibérée, consistant en une juste mesure [ou juste milieu] relative à nous, laquelle est rationnellement déterminée et comme la déterminerait l'homme prudent. Mais c'est une juste mesure entre deux vices, l'un par excès, l'autre par défaut. Et c'est une juste mesure en ce que certains vices sont au-dessous, et d'autres au-dessus du "ce qu'il faut" dans le domaine des affections et des actions, tandis que la vertu, elle, découvre et choisit la position moyenne. C'est pourquoi la juste mesure est, dans l'ordre de l'excellence et du parfait, un sommet. [...]

En ce qui concerne la peur et la témérité, le courage est une juste mesure, et parmi ceux qui pèchent par excès, celui qui le fait par manque de peur n'a pas reçu de nom, tandis que celui qui le fait par audace est un téméraire, et celui qui tombent dans l'excès de crainte et manque d'audace est un lâche. Pour ce qui est des plaisirs et des peines, la juste mesure est la modération, et l'excès le dérèglement. Les gens qui pèchent par défaut en ce qui regarde les plaisirs se rencontrent rarement, ce qui explique que de telles personnes n'ont pas reçu de nom : appelons-les des insensibles.

II) Emmanuel Kant, Fondation de la métaphysique des moeurs, première section (1785) – Seule la bonne volonté (le désintéressement) fait la valeur morale de la personne

La philosophie morale moderne est une synthèse de la philosophie grecque et de la morale chrétienne. De la philosophie grecque, elle retient l'idée que la morale doit être fondée sur la nature humaine (raison et sensibilité), et non pas sur la parole et la volonté de Dieu. Au christianisme, elle emprunte le contenu de la morale (la règle d'or) et la définition de la vertu par le désintéressement (le dévouement). La morale est une morale du devoir, lequel doit être distinguée du désir. Vertu et bonheur doivent être distingués. La vertu (la moralité) est un idéal supérieur au bonheur (le souverain Bien selon les philosophes grecs). Dans ce texte où il définit la vertu, Kant procède à la critique des deux principales idées de la sagesse antique : l'idée que la vertu est l'épanouissement d'un don naturel ; l'idée que la vertu est le moyen du bonheur. La vertu, selon Kant, n'est rien d'autre que l'intention désintéressée. La vertu est un mérite, non une excellence.

Il n'y a nulle part quoi que ce soit dans le monde, ni même en général hors de celui-ci, qu'il soit possible de penser et qui pourrait sans restriction être tenu pour bon, à l'exception d'une volonté bonne. **L'intelligence, la vivacité, la faculté de juger, tout comme les autres talents de l'esprit, de quelque façon qu'on les désigne, ou bien le courage, la résolution, la constance dans les desseins, en tant que propriétés du tempérament, sont sans doute, sous bien des rapports, des qualités bonnes et souhaitables; mais elles peuvent aussi devenir extrêmement mauvaises et dommageables si la volonté qui doit se servir de ces dons de la nature, et dont les dispositions spécifiques s'appellent pour cette raison caractère, n'est pas bonne.** Il en va exactement de la même manière avec les dons de la fortune. **Le pouvoir, la richesse, la considération, même la santé et le bien-être, le contentement complet de son état (ce qu'on entend par le terme de bonheur), donnent du cœur à celui qui les possède et ainsi, bien souvent, engendrent aussi l'outrecuidance, quand il n'y a pas une volonté bonne qui redresse l'influence exercée sur l'âme par ces bienfaits,** ainsi que, de ce fait, tout le principe de l'action, pour orienter vers des fins universelles; (...) Bien plus : il existe certaines qualités qui sont favorables à cette volonté bonne elle-même et qui peuvent fortement faciliter son oeuvre, mais qui, néanmoins, ne possèdent intrinsèquement aucune valeur absolue et presupposent au contraire toujours encore une volonté bonne, ce qui limite la haute estime qu'on leur porte par ailleurs à juste titre et ne permet pas de les tenir pour absolument bonnes. **La modération dans les affects et les passions, la maîtrise de soi, la sobriété de réflexion ne sont pas seulement bonnes à bien des égards, mais elles semblent même constituer une dimension de la valeur intrinsèque de la personne; reste qu'il s'en faut de beaucoup qu'on puisse les déclarer bonnes sans restriction** (quand bien même elles ont été valorisées de manière inconditionnée par les Anciens). Car sans les principes d'une volonté bonne, elles peuvent devenir extrêmement mauvaises, et le sang-froid d'un vaurien le rend, non seulement bien plus dangereux, mais aussi immédiatement, à nos yeux, plus abominable encore que nous ne l'eussions estimé sans cela.

Emmanuel KANT : la distinction entre doctrine du devoir et doctrine du bonheur

1 - E. KANT - Le bonheur est un concept indéterminé, un idéal de l'imagination.

Le concept de bonheur est un concept si indéterminé, que, **malgré le désir qu'a tout homme d'arriver à être heureux, personne ne peut jamais dire en termes précis et cohérents ce que véritablement il désire et il veut.** La raison en est que tous les éléments qui font partie du concept du bonheur sont dans leur ensemble empiriques, c'est-à-dire qu'ils doivent être empruntés à l'expérience, et que cependant, **pour l'idée du bonheur, un tout absolu, un maximum de bien-être dans mon état présent et dans toute ma condition future, est nécessaire.** Or, il est impossible qu'un être fini, si clairvoyant et en même temps si puissant qu'on le suppose, se fasse un concept déterminé de ce qu'il veut ici véritablement. Veut-il la richesse ? Que de soucis, que d'envie, que de pièges ne peut-il pas par là attirer sur sa tête ! Veut-il beaucoup de connaissances et de lumières ? Peut-être cela ne fera-t-il que lui donner un regard plus pénétrant pour lui représenter d'une manière d'autant plus terrible les maux qui jusqu'à présent se dérobent encore à sa vue et qui sont pourtant inévitables, ou bien que charger de plus de besoins encore ses désirs qu'il a déjà bien assez de peine à satisfaire. Veut-il une longue vie ? Qui le garantit que ce ne serait pas une longue souffrance ? Veut-il du moins la santé ? Que de fois l'indisposition du corps a détourné d'excès où aurait fait tomber une santé parfaite, etc. ! Bref, il est incapable de déterminer avec une entière certitude d'après quelque principe ce qui le rendrait véritablement heureux : pour cela il lui faudrait l'omniscience. [...] Il n'y a pas d'impératif qui puisse commander, au sens strict du mot, de faire ce qui rend heureux, parce que **le bonheur est un idéal, non de la raison, mais de l'imagination,** fondé uniquement sur des principes empiriques, dont on attendrait vainement qu'ils puissent déterminer une action par laquelle serait atteinte la totalité d'une série de conséquences en réalité infinie.

2 - E. KANT - Contre l'eudémonisme moral : devoir et bonheur, deux fins distinctes.

On a conçu un certain bonheur *moral* ne reposant pas sur des causes empiriques, ce qui est une monstruosité se contredisant elle-même. Certes, l'homme pensant, quand il l'a emporté sur ce qui l'incite au vice et qu'il est conscient d'avoir fait son devoir souvent amer, se trouve dans un état de tranquillité de l'âme et de contentement que l'on peut sans doute fort bien appeler bonheur, où la vertu est sa propre récompense. Or, *l'eudémoniste* dit : ce plaisir, ce bonheur est le véritable principe moteur qui fait que l'homme agit vertueusement. Ce ne serait pas le concept du devoir qui déterminerait *immédiatement* sa volonté, mais il serait conduit à faire son devoir uniquement par la médiation du bonheur dont il aurait la perspective. Il est clair toutefois que, puisqu'il ne peut se promettre cette récompense de la vertu qu'à partir de la conscience d'avoir fait son devoir, cette dernière ne peut en fait que venir en premier; autrement dit, il lui faut se trouver obligé de faire son devoir avant même et sans qu'il pense que le bonheur sera la conséquence de l'observation du devoir.

3. KANT – Critique de l'eudémonisme religieux.

Supposons que nous puissions atteindre une connaissance de l'existence de Dieu par l'expérience (même si l'on ne peut pas un instant en imaginer la possibilité) ou par une

autre méthode, supposons de plus que nous puissions en être convaincus aussi positivement en fait que par l'intuition, alors toute moralité disparaîtrait. Dans chaque action l'homme se représenterait immédiatement Dieu comme celui qui récompense et celui qui venge. Cette image s'imprimerait involontairement dans son âme et, à la place de motivations morales, interviendraient l'espoir d'une récompense et la crainte d'une punition : l'homme serait vertueux en raison d'impulsions sensibles.

4 - E. KANT - Conseils hédonistes. Si l'on veut maintenir vivante la faculté des sens, il ne faut pas commencer par les impressions fortes (car elles nous rendent insensibles à celles qui leur succèdent), mais il faut bien plutôt se les refuser initialement et se mesurer les impressions avec parcimonie pour pouvoir aller toujours plus haut. (...) Jeune homme ! Interdis-toi la satisfaction (du plaisir, de la débauche, de l'amour, etc.), non pas certes dans l'intention stoïcienne de vouloir t'en priver absolument, mais **dans le dessein, finement épicurien, d'avoir en perspective une jouissance susceptible de devenir encore toujours plus grande**. Ce souci d'économiser le capital constitué par ton sentiment vital te rend en réalité, par le délai imposé à ta jouissance, plus riche, quand bien même, à la fin de ta vie, tu devrais avoir renoncé, pour une grande part, à en profiter.

Y a-t-il des devoirs envers soi-même ? La question du mensonge.

A – KANT, La doctrine de la vertu (1798).

1 - Quelles sont les fins qui sont en même temps des devoirs ? (les devoirs de l'homme)

Ce sont : *ma perfection propre – le bonheur d'autrui*. On ne peut pas échanger les termes en présence et prendre pour des fins qui seraient en elles-mêmes, pour la même personne, des devoirs *mon propre bonheur* d'une part, *la perfection d'autrui* d'autre part. (...) Ce que tout un chacun, inévitablement, veut déjà spontanément ne peut appartenir au concept de *devoir*, car celui-ci est une *coercition* exercée en vue d'une fin qui n'est pas admise de bon gré. **Il y a donc une contradiction à dire qu'on est obligé de favoriser de toutes ses forces son propre bonheur.** De même est-ce une contradiction que de me donner pour fin la *perfection* de quelqu'un d'autre et de me tenir pour obligé d'en favoriser l'*accomplissement*. Car la *perfection* d'un autre homme en tant que personne consiste précisément en ceci qu'il est lui-même capable de se proposer sa fin en vertu de son propre concept du devoir, et il y a une contradiction à exiger que je doive faire vis-à-vis de quelqu'un (à me l'imposer comme devoir) quelque chose que nul autre que lui-même ne peut faire.

2 - Devoirs larges (devoirs imparfaits ou indéfinis) et devoirs stricts (devoirs parfaits, précisément définis, dont la transgression est nécessairement un mal)

2 / a - Pourquoi la culture de la moralité en nous est un devoir large (le devoir imparfait d'être parfait)

Car il n'est pas possible à l'homme de pénétrer assez loin dans les profondeurs de son

propre coeur pour pouvoir jamais être pleinement certain, ne serait-ce même que dans un seul acte, de la pureté de son dessein moral et de la sincérité de son intention, quand bien même il n'aurait aucun doute sur la légalité de son action.

2 / b - Pourquoi le bonheur d'autrui est un devoir large

Car favoriser le bonheur d'autrui en sacrifiant le sien propre (ses vrais besoins) serait une maxime contradictoire en soi si on l'érigéait en loi universelle. En ce sens, ce devoir est seulement un devoir large : il a un espace de jeu qui lui correspond et qui permet de faire plus ou moins sans qu'il soit possible d'indiquer des limites précises. La loi vaut seulement pour les maximes, non pour les actions déterminées.

3 – L'interdiction du mensonge : un devoir strict envers soi-même.

La plus grande atteinte portée au devoir de l'homme envers lui-même considéré uniquement comme être moral (envers l'humanité dans sa propre personne), c'est le contraire de la véracité : le mensonge. (...) Le mensonge est l'oubli et pour ainsi dire l'anéantissement de sa dignité d'homme. (...) Le communication de ses idées à quelqu'un par l'intermédiaire de mots qui contiennent (intentionnellement) le contraire de ce qu'a par là en tête celui qui parle, c'est un fin directement opposée à la finalité naturelle de la faculté de communiquer ses pensées, par conséquent un renoncement à sa personnalité, et l'on n'a plus affaire alors à l'homme lui-même, mais à une simple apparence trompeuse de l'homme. La véracité dans les déclarations est aussi appelée *loyauté* et, quand ces déclarations sont en même temps des promesses, *bonne foi*, mais plus généralement *sincérité*. (...) La cause du mensonge peut être la bonté de cœur, on peut viser à travers le mensonge une fin réellement bonne : pourtant, l'attitude qui consiste à s'y abandonner constitue, par sa simple forme, un crime de l'homme envers sa propre personne et une indignité qui ne peut que rendre l'individu méprisable à ses propres yeux. (...) En tant qu'être moral, l'homme ne peut se servir de lui-même, en tant qu'être physique, comme un simple moyen (machine à parler) qui ne serait pas lié à la fin interne (la communication des pensées).

B – La controverse Constant/Kant au sujet du mensonge.

B/1 - Benjamin Constant, Des réactions politiques (1795)

Le principe moral, par exemple, que dire la vérité est un devoir, s'il était pris d'une manière absolue et isolée, rendrait toute société impossible. Nous en avons la preuve dans les conséquences très directes qu'a tirées de ce principe un philosophe allemand, qui va jusqu'à prétendre qu'envers les assassins qui vous demanderaient si votre ami qu'ils poursuivent n'est pas réfugié dans votre maison, le mensonge serait un crime. (...) Toutes les fois qu'un principe, démontré vrai, paraît inapplicable, c'est que nous ignorons le principe intermédiaire qui contient le moyen d'application. (...) **Je prends pour exemple le principe moral que je viens de citer, que dire la vérité est un devoir. Ce principe isolé est inapplicable. Il détruira la société.** Mais, si vous le rejetez, la société n'en sera pas moins détruite, car toutes les bases de la morale seront renversées. Il faut donc chercher le moyen d'application, et pour cet effet, il faut, comme nous venons de le dire, définir le principe. Dire la vérité est un devoir. Qu'est-ce qu'un devoir ? L'idée de devoir est inséparable de celle de droits : un devoir est ce qui, dans un être, correspond aux droits d'un autre. Là où il n'y a pas de droits, il n'y a pas de devoirs. **Dire la vérité n'est donc un devoir qu'envers ceux qui ont droit à la vérité. Or nul homme n'a droit à la vérité qui nuit à autrui.**

B/2 - Kant, Sur un prétendu droit de mentir par humanité (1795)

La véracité dans des déclarations que l'on ne peut pas éviter est un devoir formel de l'homme à l'égard de chacun, quelle que soit l'importance du dommage qui peut en résulter pour lui ou pour un autre. Et bien que je ne commette pas d'injustice envers celui qui me constraint injustement à une déclaration quand je la falsifie, je commets cependant par une telle falsification qui pour cette raison peut elle aussi être appelée mensonge – quoique dans un sens qui n'est pas celui des juristes -, une injustice dans la partie la plus essentielle du devoir *en général* : c'est-à-dire que, **pour autant que cela dépend d'elle, mon action a pour effet que les déclarations en général ne trouvent pas de créance, et que par conséquent, tous les droits qui sont fondés sur des contrats tombent également et perdent leur force; ce qui constitue une injustice à l'encontre de l'humanité en général.** Donc le mensonge, simplement défini comme une déclaration volontairement fausse faite à un autre homme, n'a pas besoin de cet additif qu'il doit nuire à autrui. Il nuit en effet toujours à autrui; **même s'il ne nuit pas à un autre homme, il nuit à l'humanité en général en ce qu'il rend impossible la source du droit."**

C - Ruwen Ogien, L'éthique aujourd'hui. Maximalistes et minimalistes – L'éthique minimale : le principe de non-nuisance comme principe moral exclusif

L'idée centrale de l'éthique minimale c'est que **ce que nous faisons de nous-mêmes n'a pas d'importance morale, tant que nous ne causons pas de tort direct à autrui.** C'est une conception qui repose sur trois principes seulement :

1. Indifférence morale du rapport à soi-même.
2. Non-nuisance à autrui.
3. Égale considération de chacun.

Pratiquement, l'éthique minimale nous demande d'éviter de juger "moral" ou "immoral" tout ce qui, dans nos façons de vivre ou nos actions, ne concerne que nous-mêmes. Pour l'éthique minimale, la vocation de la morale n'est pas de régenter absolument tous les aspects de notre existence, mais d'affirmer des principes élémentaires de coexistence des libertés individuelles et de coopération sociale équitable.